



COMMUNE DE LE VAUD

GRAND RUE 4 – 1261 LE VAUD

Greffe

022 366 25 62
greffe@levaud.ch
www.levaud.ch

Conseil communal
de et à
1261 LE VAUD

Le Vaud, le 15 mai 2025
SP/nj-10.03

Préavis municipal n° 27/2025

Comptes communaux 2024

Délégué municipal : Sylvain Pécoud, Syndic

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Préambule

Depuis l'exercice 2023, la Municipalité a opté pour une présentation des comptes communaux sous forme de préavis, accompagné d'annexes.

L'exercice 2024 marque la deuxième édition de cette présentation.

Suite aux retours formulés lors du conseil de l'année précédente, la Municipalité a ajusté la structure du document et a placé les commentaires directement sous les comptes concernés.

Buts

Ce préavis vise à :

- accompagner la présentation des comptes 2024,
- permettre au Conseil communal d'évaluer la situation financière de la commune,
- mettre en évidence les écarts significatifs par rapport au budget,

Résultats

	2020	2021	2022	2023	2024
Marge d'autofinancement	298'604	1'677'096	1'080'8511	1'263'000	1'026'409
Solde de fonctionnement épuré	- 107'704	1'189'758	709'060	887'466	414'235
Solde de fonctionnement	- 106'030	1'055'416	642'899	851'737	263'082

Charges cantonales

	2020	2021	2022	2023	2024
Péréquation nette	885'674	883'634	1'028'200	1'040'900	1'192'618
Facture sociale	1'016'098	1'021'172	954'131	988'793	1'142'390
Facture policière	195'655	205'313	208'188	208'777	210'925
Participation au déficit des transports	57'851	59'694	70'975	75'438	72'885

Indicateurs de suivis

	2020	2021	2022	2023	2024
Population	1'366	1'387	1'411	1'413	1'374
Valeur du point d'impôt	63'942	69'597	69'611	70'800	75'090
Taux d'imposition	74	74	74	73	71
Recettes fiscales dépendantes du taux d'imposition	4'444'677	4'862'690	4'853'383	4'839'579	5'013'890
Dette brute	9'860'825	9'504'925	9'103'025	8'677'625	7'645'500
Remboursement de la dette	667'900	355'900	401'900	425'400	1'032'125
Marge d'autofinancement	298'605	1'677'096	1'080'851	1'263'164	1'026'409

Remarques générales

Liquidités

Afin de simplifier la gestion des liquidités, trois comptes courants ont été fermés durant l'année 2024. L'ensemble des disponibilités s'élève à Fr. 5'909'958.-, soit une augmentation d'environ Fr. 250'000.-.

Débiteurs

Le solde des comptes courants débiteurs est en hausse de CHF 94'000.- par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par la facturation d'un permis de construire.

Créanciers

Augmentation de CHF 232'000.- du poste créanciers en raison du paiement différé des deux dernières tranches d'acompte de la facture sociale effectué en début d'année 2025.

Passifs transitoires

Hausse des passifs transitoires de CHF 100'000.- en lien avec l'annonce par le Canton d'un décompte provisoire 2024 en augmentation concernant la péréquation et la facture sociale.

Emprunts

Leur montant a diminué de CHF 1'032'125.-.

Cette évolution s'explique par les remboursements périodiques habituels, ainsi que par le remboursement intégral de 750'000.- arrivé à échéance.

Un autre emprunt a été reconduit pour un montant de CHF 2'600'000.-.

Synthèse

Le budget 2024 prévoyait un résultat déficitaire de CHF	98'594.-
Les résultats 2024 sont excédentaires de CHF	263'083.-

Avec un écart d'environ 4 % entre le budget prévisionnel et le résultat effectif, la Commune présente une exécution budgétaire globalement proche des prévisions, la différence résulte principalement des éléments suivants :

Charges

Inférieures au budget, notamment dans les domaines

- Autorités et personnel 54'000.-
- Biens, services, marchandises 543'000.-

Supérieures au budget, notamment dans les domaines

- Remboursements, participations (canton / assoc. de communes) 198'000.-
- Attributions aux fonds financement 199'000.-

Revenus

Supérieur au budget, notamment dans les domaines

- Revenus du patrimoine 60'000.-
- Taxes, émoluments, produits 107'000.-
- Parts aux recettes cantonales 85'000.-

Inférieures au budget notamment dans les domaines

- Impôts 104'000.-

La Fiduciaire A&A Fidu Nyon SA a confirmé la conformité des comptes 2024.

Leur rapport du 28 avril 2024 souligne que les coûts liés à la facture sociale la péréquation et la police restent provisoires et que les investissements doivent être amortis dès l'année suivant leur bouclage. Aucune irrégularité n'a été constatée.

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil Communal d'accepter la décision suivante :

- Vu le préavis municipal n° 27/2025,
Comptes communaux 2024.
- Ouï le rapport de la Commission des Finances chargée d'examiner ce préavis.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.
- Accepte le préavis municipal n° 27/2025,
Comptes communaux 2024.
- Accepte de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion financière 2024.

Ainsi adopté en séance de Municipalité du 19 mai 2025, pour être soumis
au Conseil Communal de Le Vaud

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire a.i.

S. Pécoud

N. Joss



- Annexes Résultats avant écritures de boucllement 2024
Comptes administratifs 2024
Comptes par nature 2024
Bilan 2024